

NEOLOGIE [lexicologie]

Du grec *neos*, « jeune », « récent », et *logia*, « théorie », de *logos*, « discours ». Le terme de *néologie* désigne d'une manière générale ce qui a trait à l'innovation lexicale. Il identifie plus précisément en linguistique le processus de formation de nouvelles unités du lexique d'une langue. Le périmètre d'application de la néologie varie notablement selon qu'on la borne aux mots nouveaux, ou qu'on l'étend aux nouvelles unités de signification. La néologie reste dans les représentations ordinaires de la langue un processus déviant, parfois associé à un déficit culturel ou linguistique du locuteur (on invente parce qu'on ignore), comme en témoigne encore la connotation négative du mot *néologisme* : originellement « abus de mots nouveaux », et même, au début du XX^e siècle, production lexicale résultant d'une pathologie du langage (jargonaphasie). C'est gravement méconnaître la dynamique naturelle des langues, qui repose sur la créativité. Comme l'a noté Bernard Quemada, une langue sans néologie est une langue morte. Pour contourner cette acception négative, on a récemment préféré *néonyme* à *néologisme*, et utilisé le terme *métanéonyme* pour identifier les diverses configurations de néonymes. Reste que le domaine de l'innovation lexicale, dans la perspective strictement linguistique, couvre une grande variété de phénomènes. Comme l'a montré Jean-François Sablayrolles, on y rencontre aussi bien les mots-valises (ou croisements, télescopes, contaminations, amalgames) : ex. *beurgeois* (de *beur* et *bourgeois*), en l'occurrence, ici, cas de « compocotation », c'est-à-dire à la fois composition et troncation ; les cas d'acronymie ; les cas de recatégorisation (ou conversion, ou dérivation impropre), c'est-à-dire le transfert d'une unité d'une classe de mots vers une autre ; les lexies composées (ou synthèmes, ou synapsies) : ex. *brève de wagon*, *clair de terre* ; certains cas de polysémie, d'homonymie et de dérivation, ainsi que des « paléologismes » et des emprunts. Sur le caractère innovant des créations, la linguistique a finalement peu à dire si elle ne se donne pas les moyens de mettre ces néonymes en perspective avec les problématiques de la variation et du changement, ou bien si, dans le cas des discours spécialisés, elle ne cherche pas à tester leur adéquation au domaine de connaissances concerné. En revanche, du point de vue de la sémantique et de la morphologie lexicales, la néologie constitue une source intarissable d'informations sur les langues.

➤ **voir** *Archaïsme* 📖

📖 ➤ Apotheloz D., 2002, *La construction du lexique français : principes de morphologie dérivationnelle*, Paris, Ophrys. ➤ Corbin D., 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag. ➤ Guilbert L., 1971, « La néologie scientifique et technique », *La banque des mots*, n°1. ➤ Guilbert L., 1973, « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'association internationale des études françaises* n°25. ➤ Guilbert L., 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse. ➤ Pruvost J., Sablayrolles J.-F., 2003, *Les néologismes*, Paris, Que sais-je ? PUF. ➤ Sablayrolles J.-F., 2000, *La néologie en français contemporain, examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Champion. ➤ Sablayrolles J.-F., 2006, « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop-pleins », in F. Neveu (dir.), « La terminologie linguistique. Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels », *Syntaxe et sémantique*, n° 7.